

# la lettre

de la Fondation BCV  
deuxième pilier

## I. *Un nouveau cap est franchi*

### **2012, une année de transition pour le Conseil de fondation**

L'année 2012 marque le début d'une nouvelle période de 4 ans pour le Conseil de fondation. Un Conseil en partie renouvelé, puisqu'il accueille trois nouveaux membres: d'une part Monsieur Alain Gugger comme représentant des employeurs et d'autre part Messieurs Jean-Michel Ena et Claude Rey comme représentants des salariés. Les huit membres du Conseil représentant les employeurs et les salariés se sont prêtés au jeu du portrait dans le cadre de cette édition, afin de vous permettre de mieux les connaître.

En vertu des modifications légales et particulièrement de l'article 48h de l'Ordonnance sur la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), qui s'applique en prévention des conflits d'intérêts (art. 51b, al. 2, LPP), deux membres représentant la fondatrice (BCV), Messieurs Fabrice Welsch et Michel Aubry, ont souhaité quitter le Conseil de fondation, le premier étant responsable de la gestion administrative de la Fondation au sein de la BCV et le second responsable de l'Asset Management. Les textes légaux précisent en effet que «les personnes externes chargées de la gestion ou de la gestion de fortune [...] des entreprises chargées de ces tâches ne peuvent pas être membres de l'organe suprême de l'institution». Ils seront ainsi remplacés au sein du Conseil par Madame Birgit Moreillon, actuelle responsable de la caisse de pensions des employés BCV, et Monsieur Bernard Mettraux, responsable des PME à Yverdon.

Le Conseil de fondation élira son nouveau président et constituera les différentes commissions lors de la prochaine séance du Conseil, qui est prévue au début du mois de mai 2012.

### **Un bilan à neuf zéros**

La Fondation BCV deuxième pilier poursuit une croissance raisonnée et a atteint en début d'année le milliard de francs au bilan. Comme les deux années précédentes, elle a pu compter sur la fidélité de ses affiliés et n'a vu que 4 entreprises, représentant quelque 3 millions de francs, choisir un autre prestataire en 2011. A l'opposé, 21 nouvelles entreprises se sont affiliées à la Fondation en 2011, générant un apport de fonds de plus de 133 millions pour environ 600 assurés.

Existant depuis 1978, la Fondation BCV deuxième pilier a acquis, au fil des années, une réputation de fiabilité et de solidité qui fait sa force actuelle dans un marché connaissant une concentration d'institutions de prévoyance.

Pour ce qui concerne la rémunération des avoirs d'épargne, la Fondation a fixé définitivement son taux pour l'année 2011 à 2%.

### **A l'honneur: deux organismes d'entraide**

Cette nouvelle édition paraît «entre le mimosa et les oranges», deux campagnes phare pour la récolte de fonds destinés pour le premier à la Croix-Rouge suisse, section vaudoise, et pour les secondes à Terre des Hommes, Lausanne. Nous avons rencontré ces deux organismes d'entraide, qui sont assurés auprès de la Fondation BCV deuxième pilier et que vous pourrez découvrir dans les deux dernières pages de notre newsletter.



**Brigitte Demierre Prikhodkine**  
Rédactrice en chef de la newsletter

## Sommaire

- I. *Un nouveau cap est franchi* p. 1
- II. *Les placements de la Fondation* p. 2
- III. *Nouveau Conseil de fondation pour 4 ans (2012-2016)* p. 3
- IV. *A la rencontre de nos assurés* p. 7



## II. Les placements de la Fondation

### Performance des marchés en francs suisses

L'année 2011 a été rythmée par l'évolution de la crise de la dette souveraine en Europe. Le problème est complexe, tant sur le plan économique que politique. Du point de vue économique, la maîtrise de la dette cumulée durant des décennies exige une politique de rigueur qui freine la croissance. Quant au politique, les pays du Nord de la zone euro rechignent à faire preuve de solidarité sans avoir l'assurance que les dérives budgétaires ne se reproduiront plus.

Dans ce contexte, les places boursières présentant des rendements positifs se comptent sur les doigts de la main. Contrairement à ce que les performances économiques pourraient suggérer, les bourses des pays émergents, BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) en tête, ont réalisé des rendements très largement négatifs. En Europe, la situation est contrastée entre les pays du Nord et ceux qui sont confrontés de manière frontale à des problèmes d'endettement. La Suisse s'en sort comparativement bien, les grandes capitalisations helvétiques jouant leur rôle de placements refuges. La surprise vient de l'autre côté de l'Atlantique: la bourse américaine est en effet l'une des rares à afficher une performance positive, tant en monnaie locale qu'en francs suisses. La capacité d'adaptation de l'économie US, des niveaux d'évaluation favorables ainsi que des indicateurs conjoncturels en amélioration ont été ses principaux soutiens.

Le maître mot des marchés obligataires a été le spread, soit la différence de rendement exigé par les marchés par rapport aux placements considérés sans risque, comme le Bund allemand dans la zone euro. Les pays dont les grands équilibres financiers sont maîtrisés peuvent se financer à des taux très favorables. La palme dans ce domaine est détenue par la Confédération dont les taux à 10 ans sont largement au-dessous de 1%. A contrario, les taux exigés des pays du Sud de l'Europe, Grèce en tête, ont atteint des records.

Sur le marché des devises, l'année a été mouvementée, même si, par rapport au dollar et à l'euro, le franc suisse se retrouve

à des niveaux relativement proches de ceux du début de 2011 en raison de l'intervention réussie de la BNS.

Les matières premières n'ont naturellement pas été épargnées par la volatilité et enregistrent, globalement, des performances négatives. Les différences entre les sous-jacents de l'indice (énergie, agriculture, métaux industriels et métaux précieux) sont très importantes.

En ce qui concerne la performance du portefeuille, les événements du mois d'août 2011 ont laissé des traces: les indices LPP ont profité, dès le deuxième trimestre, de leur importante exposition aux obligations

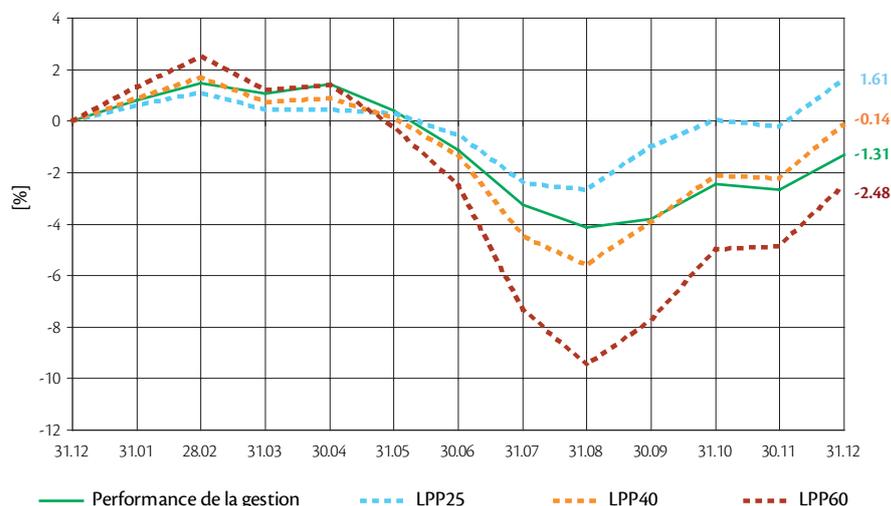
domestiques. En effet, l'ensemble des obligations de la Confédération a obtenu une plus-value sur l'année (+8.9%), résultant d'un mouvement de refuge des investisseurs malgré des taux d'intérêt et des rendements à l'échéance proches de zéro.

La performance s'inscrit toutefois en négatif sur l'ensemble de l'année, la reprise n'ayant été importante qu'à partir de la mi-août 2011, soit depuis les plus bas touchés par les marchés (actions et devises).

### Répartition des placements au 31 décembre 2011

| Véhicules de placements | Situation au 31.12.2011 | Allocation stratégique |
|-------------------------|-------------------------|------------------------|
| Liquidités CHF          | 4.5%                    | 0%                     |
| Obligations en CHF      | 33.0%                   | 39%                    |
| Obligations en ME       | 11.1%                   | 10%                    |
| Actions suisses         | 11.9%                   | 12%                    |
| Actions étrangères      | 15.5%                   | 14%                    |
| Immobilier              | 10.5%                   | 10%                    |
| Hedge funds             | 8.5%                    | 10%                    |
| Matières premières      | 5.0%                    | 5%                     |
|                         | 100.0%                  | 100%                   |

### Performance cumulée 2011 (%)



### III. Nouveau Conseil de fondation pour 4 ans (2012 à 2016)

#### *Représentants des employeurs (par ordre alphabétique)*



**Laurence Bacqué (Air France) – vice-présidente sortant, réélue par 87 voix**

*Directrice financière*

Après avoir occupé différents postes au sein de la Compagnie Air France, Laurence Bacqué a officié en tant que Directrice financière pour les régions «Alpes, Balkans et Europe centrale» au sein du groupe Air France, soit une dizaine de pays, avec la charge principale de surveiller l'équilibre économique de ces régions, qui représentent un chiffre d'affaires de quelque 300 millions d'euros. Le siège de cette entité est à Genève. Aujourd'hui, compte tenu du rapprochement des compagnies Air France et KLM, elle s'occupe de l'alignement des processus et des organisations comptables des deux groupes.

La Fondation assure actuellement les prestations du deuxième pilier pour les 129 assurés d'Air France employés en Suisse.

#### **Ce qu'elle a dit...**

«Je souhaite apporter à la Fondation BCV deuxième pilier mon expérience acquise dans diverses fonctions d'encadrement et de gestion au sein d'Air France – KLM et en tant que membre de Conseils de fondation de la caisse de pension collective de Zurich Assurances (2005-2006), puis de la Fondation BCV deuxième pilier comme vice-présidente (2008-2011)».



**Alain Gugger (Schott Suisse SA) – élu par 62 voix**

*Directeur financier d'une entité appartenant à la multinationale SCHOTT, producteur de verre (vitro-céram, verres optiques, glaces de montres, etc.)*

Après une licence en économie HEC à l'Université de Lausanne, Alain Gugger a travaillé dans plusieurs régions de Suisse et à New York avec UBS dans les crédits aux entreprises (de PME à des géantes cotées au S&P500) pendant 8 ans. Puis, une multinationale américaine dans le semi-conducteur recherchait un collaborateur pour la partie financière de ses opérations en Europe, poste qu'il a occupé pendant presque 5 ans.

La Fondation assure actuellement les prestations du deuxième pilier pour les 179 assurés de Schott Suisse.

#### **Ce qu'il a dit...**

«Ma formation HEC et mon expérience bancaire me donne les compétences pour appréhender les investissements en obligations et actions. Actuellement directeur financier d'une moyenne entreprise, en charge des fonds de pensions, je comprends les éléments importants (taux de rémunération, de conversion, couverture risques, coût employeur et employés, taux de couverture). Je désire contribuer à assurer la pérennité de la Fondation en maximisant les avantages pour les membres.»



**Lionel Rinquet (Felix constructions SA) – membre sortant, réélu par 101 voix**

*Directeur financier et administratif depuis 2006 de l'entreprise Félix constructions SA, active dans la création et la construction de façades en verre et aluminium de prestige en Suisse et à l'étranger*

Architecte diplômé de l'EPFL en 1995, Lionel Rinquet a travaillé comme responsable de projets de construction en Suisse et à Londres. Au début des années 2000, il a complété sa formation dans les domaines du management, de la finance et de la comptabilité par un MBA obtenu à HEC Lausanne et un brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité. Hors de son activité professionnelle, il est membre du conseil d'établissement scolaire de la ville de Vevey. Marié et père de 3 enfants, il est aussi membre actif d'une équipe de volleyball.

La Fondation assure actuellement les prestations du deuxième pilier pour 78 assurés de Felix constructions, ce qui ne représente qu'une partie de leurs collaborateurs (environ 130).

**Ce qu'il a dit...**

« Je souhaite poursuivre les projets et travaux entamés au cours de la précédente législature en tant que membre du Conseil de fondation, notamment au sein des commissions immobilière et de placement, et faire bénéficier la Fondation de mon expérience de responsable financier et RH, de PME et de celle acquise dans le cadre du dernier Conseil de fondation ».



**Roger Willhalm (Visilab SA) – président sortant, réélu par 89 voix**

*Directeur du groupe Visilab*

Depuis 1998, Roger Willhalm occupe le poste de Directeur général du Groupe Visilab (COO). Il a la responsabilité de 90 magasins d'optique, qui représentent un chiffre d'affaires de 211 millions en 2010 et qui regroupent 800 collaborateurs. A côté de son activité proprement dite, il exerce comme expert depuis 1984 pour la maîtrise fédérale des chefs de vente en Suisse, dans des domaines tels que l'économie politique, la conduite des collaborateurs et la gestion des ventes. Il a occasionnellement officié comme expert en assessment pour la société R. Weber à Zurich, qui est spécialisée dans le recrutement de chefs d'entreprises.

Détenteur des diplômes de maîtrise d'opticien et de chef de vente, Roger Willhalm a occupé pendant 14 ans (de 1984 à 1998) le poste de chef de vente pour la Suisse et l'Autriche de la division Optique de la Société Allergan.

La Fondation assure actuellement les prestations du deuxième pilier pour les 780 assurés du groupe Visilab. A noter que le groupe compte 90 magasins et entreprises affiliées réparties dans toute la Suisse.

**Ce qu'il a dit...**

« En tant que président sortant de la Fondation BCV deuxième pilier, je souhaite poursuivre mon mandat de président si je suis réélu, afin de pouvoir mettre en place la stratégie commerciale et immobilière décidée en 2011 ».

## Représentants des salariés (par ordre alphabétique)



### Denis Collé (Groupe PP Holding SA) – membre sortant, réélu par 116 voix

#### Manager Ressources Humaines et juriste

Dans son activité professionnelle, Denis Collé prend en charge tout ce qui relève du droit du travail et des ressources humaines. Licencié en droit, il est juge au tribunal des Prud'hommes et membre de diverses associations professionnelles. Il a fait sa carrière dans les assurances et dans l'industrie, comme chef de vente adjoint et comme directeur des ressources humaines.

Déjà auteur d'un livre de droit sur le certificat de travail, il en prépare un deuxième sur la Loi fédérale sur la protection des données. Curieux de nature, il suit chaque année des séminaires pour se tenir informé, afin de bien conseiller les personnes qui viennent le voir. Il enseigne depuis de nombreuses années pour le Brevet fédéral de spécialiste en gestion des Ressources Humaines.

La Fondation assure actuellement les prestations du deuxième pilier pour les assurés du Groupe PP Holding. Le groupe compte également plusieurs sociétés affiliées, dont les salariés sont aussi assurés à la Fondation.

#### Ce qu'il a dit...

« Dans le cadre de mon activité, il est important, voire indispensable, de connaître le bon fonctionnement des assurances sociales et des mécanismes de la retraite pour pouvoir aussi bien conseiller le comité de prévoyance que répondre aux questions des employés. Au surplus, je souhaite pouvoir apporter mon expérience et porter au Conseil de fondation les attentes des employés qui s'interrogent sur l'avenir de leur système de retraite dans un environnement économique difficile. Enfin, participer aux décisions et à la gestion de la Fondation n'est pas un exercice de style mais une vraie responsabilité dont les conséquences pour l'avenir m'obligent vraiment à approfondir les questions liées à la retraite ».



### Jean-Michel Ena (Hinduja Banque (Suisse) SA) – élu par 77 voix

#### Head of products & Advisory

Directeur et responsable du département Global Investment Solutions auprès de Hinduja Bank (Switzerland) SA, Jean-Michel Ena supervise tout ce qui a trait aux investissements au sens large, à savoir: la table d'exécution (trading), la trésorerie, les mandats discrétionnaires et mandats conseils, diverses listes de recommandations (actions, obligations, fonds de placement) ainsi que la confection et promotion de produits structurés. Auparavant, il a exercé le métier de spécialiste en produits structurés et analyste en fonds de placement pendant 10 ans chez EFG Bank AG. Il a également commercialisé des fonds traditionnels et alternatifs auprès de Republic National Bank de New York (Switzerland) Ltd. Sa carrière a débuté en 1995 chez un fournisseur d'informations financières, Knight-Ridder Financials/Bridge, d'abord en tant qu'opérateur help desk puis en tant que vendeur.

La Fondation assure actuellement les prestations du deuxième pilier pour les 112 assurés de Hinduja Banque (Suisse).

#### Ce qu'il a dit...

« En 16 ans d'expérience, j'ai traversé diverses crises financières. Elles m'ont enseigné prudence et bon sens. Le Conseil de fondation pourra bénéficier de mon expertise en allocation d'actifs, sélection de fonds de placement et produits structurés. Je suis motivé à maintenir la pérennité de la Fondation et à défendre les intérêts des assurés en toute collégialité ».



**Serge Kaltenrieder (LN Industries SA) – membre sortant, réélu par 86 voix**

*Mécanicien – Contrôle final*

Occupant actuellement le poste de responsable du contrôle de qualité du point de vue dimensionnel et visuel de tous les produits de l'entreprise, le cursus professionnel de Serge Kaltenrieder est essentiellement industriel: mécanicien de précision tout d'abord, en passant par le service après-vente, le développement et l'assurance qualité (TQ 1), puis responsable de la division du contrôle final (10 personnes).

Serge Kaltenrieder a été membre de la caisse de pensions de LN Industries pendant 4 ans et président de la commission d'entreprise de LN Industries de Champagne.

La Fondation assure actuellement les prestations du deuxième pilier pour 165 assurés de LN Industries, qui ne représentent pas l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

**Ce qu'il a dit...**

«Déjà membre de notre ancienne caisse autonome, membre du Conseil de la Fondation BCV deuxième pilier dès son ouverture aux représentants employeurs et salariés, je désire continuer dans la même ferveur».



**Claude Rey (Fidalp Audit & Consultancy) – élu par 128 voix**

*Expert-Réviseur agréé ASR*

Après l'obtention de sa maturité à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne, Claude Rey a travaillé dans une grande fiduciaire suisse et c'est en parallèle qu'il a obtenu son Brevet fédéral d'agent fiduciaire (1992). En 1993, il fonde la fiduciaire Fidalp avec Véronique Leemann et Ingo Gianni.

Actif depuis plus de 25 ans dans ce domaine, Claude Rey est actuellement partenaire au sein de la fiduciaire Fidalp et d'ORFA Audit SA. D'autre part, il exerce plusieurs mandats d'administrateur recouvrant tous les domaines d'activité. Il est également engagé dans des caisses de pension.

La Fondation assure actuellement les prestations du deuxième pilier pour Fidalp Audit & Consultancy SA et Fidalp SA.

**Ce qu'il a dit...**

«Actif dans le domaine de la fiduciaire depuis plus de 25 ans, j'ai débuté ma carrière à Genève. Expert réviseur agréé et agent fiduciaire, je travaille actuellement dans le département audit de Fidalp. Mes activités fiduciaires m'ont amené à intégrer le Conseil de fondation d'une caisse de pension semi-autonome de 400 assurés. J'ai présenté ma candidature au Conseil, car la LPP me passionne et doit assurer notre avenir à tous».

## IV. A la rencontre de nos assurés



### Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Parler de pauvreté en Suisse, c'est prendre le risque que votre interlocuteur esquisse un sourire goguenard. Dans un pays qui se targue de faire partie des vingt premières puissances économiques mondiales et dont le niveau de vie est un des plus élevés du monde, le Suisse apparaît comme toujours plus riche que les autres. Pourtant, et pour ne prendre qu'un exemple, le quotidien de plus de 260 000 enfants en Suisse est loin de refléter cette image d'Épinal. Dans le canton de Vaud, la vente du mimosa organisée par la Croix-Rouge en 2011 a permis de venir en aide à 266 enfants, prenant en charge divers frais indispensables, tels qu'achats de lunettes, de chaussures ou frais dentaires.

Mais comme le relève Claude Gross, directeur de la Croix-Rouge vaudoise, *«la pauvreté ne se traduit pas seulement par ses effets matériels, mais également sociaux»*, en parlant notamment de la solitude des aînés dont l'entourage est absent, voire inexistant. *«La lutte contre cette forme de pauvreté constitue l'un de nos principaux objectifs et notre force réside dans la disponibilité de nos bénévoles, qui œuvrent quotidiennement en apportant soutien et réconfort à ces oubliés de la société»*.

Car la Croix-Rouge vaudoise, c'est aussi une équipe de collaborateurs aux mille visages. Composée de 57 collaborateurs fixes, elle compte également 28 auxiliaires qui œuvrent notamment pour les services d'aide aux familles, de garde d'enfants malades et de soutien d'urgence aux parents, 630 baby-sitters qui ont suivi la formation dispensée par ses soins, ainsi que 535 bénévoles (dont 334 intervenants réguliers). On y rencontre donc des personnes de tous âges et de toutes formations, dont le trait d'union est un esprit solidaire et profondément humain.

La Croix-Rouge vaudoise fait partie des 24 associations cantonales membres de la Croix-Rouge suisse et agit, de ce fait, exclusivement sur le territoire du canton de Vaud. Elle est une organisation privée, ce qui lui permet de proposer des services spécifiques correspondant aux besoins actuels de la population vaudoise, tout en conservant des activités ou des prestations communes avec les autres associations cantonales. Bien que le champ d'activité de l'association soit différent de celui de la Croix-Rouge suisse, elle s'y rattache notamment par les sept principes fondamentaux que sont humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.

La Croix-Rouge vaudoise peut compter sur le soutien de ses 16 188 membres, de ses donateurs, de quelques entreprises et de subsides communaux ou cantonaux dans le cadre de certaines de ses activités. La générosité des Vaudois en 2011 a permis à la Croix-Rouge de venir en aide à 480 familles totalisant 733 enfants dans le cadre de ses services d'aide aux familles. Au niveau «Social & bénévolat», la Croix-Rouge a assuré sa présence dans plus de 300 situations, a organisé des transports pour près de 1 000 personnes à mobilité réduite et a délivré des courses à domicile dans une trentaine de cas. Des chiffres qui témoignent d'un réel besoin et qui appellent au soutien constant d'une population cantonale plus avantagée.

Pour en savoir plus : [www.croixrougevaudoise.ch](http://www.croixrougevaudoise.ch)

### La Croix-Rouge vaudoise et la Fondation BCV deuxième pilier

La Croix-Rouge vaudoise est assurée auprès de la Fondation BCV deuxième pilier depuis 2009 et compte 69 personnes assurées. Le choix de la Fondation BCV deuxième pilier s'est fait suite à un appel d'offres. La Fondation a su se montrer flexible quant au choix du plan de prévoyance et du montant de coordination et présentait un bon rapport prix-prestations. *«Actuellement, nous sommes donc pleinement satisfaits de ses services tant sur le plan administratif que relationnel auprès de nos employés»*.

#### Le mimosa, une «tradition» de plus de 70 ans

A la fin des années 1940, des dizaines de milliers d'enfants français défavorisés, dont plus de 3 000 de la région cannoise, furent accueillis en Suisse par l'intermédiaire de la Croix-Rouge suisse. Suite à cette action et en guise de reconnaissance, les cultivateurs du Sud-Est de la France envoyèrent du mimosa à l'organisation humanitaire. Des branches ensoleillées, qui, chaque année, à la fin du mois de janvier, sont devenues l'image de la Croix-Rouge. Le résultat de leur vente est exclusivement destiné à des enfants et adolescents issus de familles du canton de Vaud aux revenus modestes.



## Terre des hommes - aide à l'enfance

Arrivés cinq minutes en avance dans les bureaux de Terre des hommes à Lausanne, pas moins de trois personnes s'enquière de savoir si on nous a répondu. Simple coïncidence ou altruisme? A l'issue de notre rencontre avec le directeur des ressources humaines, Michel Muller, et le porte-parole, Pierre Zwahlen, nous avons notre réponse. S'engager auprès de Terre des hommes est le fruit d'une volonté, si ce n'est de changer le monde, du moins d'en améliorer le quotidien pour des populations démunies ou en situation de détresse. Un regard résolument tourné vers les autres reste donc une des qualités requises pour ceux qui auront à traiter les questions de terrain; l'envie de faire changer les choses, aussi. Comme le souligne Michel Muller, «*Nous avons un pourcentage de fortes têtes bien plus important qu'ailleurs, et les discussions sont animées*». Une énergie que la fondation canalise pour venir en aide aux enfants et à leurs proches sur quatre continents.

La fondation Terre des hommes (Tdh) agit au travers de 100 projets dans 34 pays, en faveur de 1 400 000 bénéficiaires. Si elle ne peut intervenir partout, c'est qu'elle privilégie la meilleure échelle d'action et un suivi dans la durée. L'aide de Tdh dure au minimum deux ans et vise à assurer l'autonomie des communautés locales qui sont épaulées. «*Tdh s'efforce de transmettre à terme un savoir-faire, des services aux autorités locales et aux communautés, voire à des associations sur place*» souligne Michel Muller, directeur RH. «*Pour atteindre les meilleurs résultats, agir dans un nouveau pays n'est possible que lorsqu'un programme s'achève ailleurs.*»

Terre des hommes est une organisation non-gouvernementale (ONG) humanitaire, à but non-lucratif. Elle privilégie l'aide à l'enfance dans deux domaines: la santé, ce qui comprend également le suivi des femmes enceintes et des mères allaitantes, et la protection des enfants contre les abus, l'exploitation et les violences. Pour prendre un exemple, les mesures sanitaires prises pour lutter contre le choléra en Haïti bénéficient non seulement aux enfants vulnérables, mais également à toute la population locale.

Tdh est la plus grande ONG d'aide à l'enfance de Suisse. Son volume a doublé en dix ans, et elle est devenue une actrice reconnue internationalement dans ses domaines. Suite au tsunami de 2004, par exemple, la fondation a conduit une mission humanitaire de longue haleine au Sri Lanka et dans les îles Andaman (Inde), qui a permis de rendre confiance et estime de soi à des milliers d'enfants victimes de la catastrophe.

Mais Terre des hommes, c'est aussi la marque de générosité de la population et des institutions helvétiques. Aujourd'hui, la fondation compte plus de 100 000 donateurs actifs. Suite à la campagne des «cartons de couchage», qui ont marqué les esprits en novembre dernier, elle a pu réunir 17 000 nouveaux donateurs, touchés par une réalité rendue alors terriblement concrète.

Pour en savoir plus: [www.tdh.ch](http://www.tdh.ch)

### Terre des hommes et la Fondation BCV deuxième pilier

Terre des hommes est affiliée à la Fondation BCV deuxième pilier depuis 1985. Elle y assure 124 employés, dont 103 travaillant exclusivement en Suisse; 23 employés sont des expatriés. A noter toutefois que Terre des hommes compte 1 500 collaborateurs engagés à l'étranger!

Aujourd'hui, la Fondation BCV deuxième pilier correspond au modèle de caisse de pensions que recherche Terre des hommes: une taille humaine et un ancrage fort dans le canton de Vaud.

### Du 9 au 10 mars, pensez à vous vitaminer!

Terre des hommes fête ses cinquantièmes ventes d'oranges.

Acheter un agrume, c'est permettre à un enfant d'accéder à des soins de base.

Editeur : Fondation BCV deuxième pilier  
Rédaction : Brigitte Demierre Prikhodkine  
Placements : Asset Management BCV  
Adresse de la rédaction :  
Fondation BCV deuxième pilier, c/o BCV, case postale 300, 1001 Lausanne  
E-mail : [lpp.entreprise@bcv.ch](mailto:lpp.entreprise@bcv.ch)  
Internet : [www.lpp-bcv.ch](http://www.lpp-bcv.ch)